

Commune de 01540 VONNAS

Nombre de
Membres
En exercice : 23
Qui ont pris part au vote : 20
Pour : 20
Date de la convocation : 29 octobre 2025

Séance du 4 novembre 2025

Délibération 2025 – 11-04- 02

L'an deux mil vingt-cinq le 4 novembre

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal en mairie sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD, Maire

PRESENTS :

GIVORD Alain	RABUEL Claude	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	YUKSEL Ufuk
GIVORD Jean-Louis	LAURENT Michèle	GABILLET Guy
PERROUD Marie-Françoise	THIBERT Karine	TRONCY René
DESRAYAUD Alexandre	MIGNOT Catherine	DUBOIS Françoise
GREGOIRE Cédric	NIZET Cécile	

Secrétaire de séance : Karine THIBERT

Absent(e) excusé(e) : Serge DUMARAIS, Christian RAVOUX, Nadine TRESSELT, Jean-François CARJOT, Sébastien LEQUEUX, Caroline TROUILLOUX

Pouvoirs : Serge DUMARAIS donne pouvoir à Claude RABUEL, Jean-François CARJOT donne pouvoir à Alain GIVORD, Nadine TRESSELT donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD, Sébastien LEQUEUX donne pouvoir à Cédric GREGOIRE.

Objet : Remboursement de frais avance par Monsieur Alain Givord

Objet : Remboursement de frais avance par Monsieur Alain Givord

Madame Elodie DESMARIS, Adjointe au Maire, informe le Conseil que Monsieur Alain Givord a avancé les frais de tickets RATP lors de la visite du Sénat qui s'est tenue le 16 octobre 2025.

Ces frais incombant à la commune, il convient de délibérer afin de pouvoir effectuer le remboursement de frais, d'un montant de 364.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'AUTORISER le remboursement de 364.00€ à Monsieur Alain Givord

D'IMPUTER la dépense au compte 65312

Monsieur Alain GIVORD n'a pas pris part ni au débat, ni au vote.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

ET AFFICHAGE EN DATE DU

10 NOV. 2025

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Nathalie DUCLOS

Adjoint au Maire

